

Table des matières

1	Thierry Dallard : Modifier le réseau du métro du Grand Paris ne fait pas partie de la « commande »	1
2	Grand Express: une approche globale du financement	3
3	L'investissement immobilier se concentre autour des gares « sûres »	4
4	L'Ile-de-France veut optimiser l'usage de son réseau de transports	5
5	Le Medef Paris pour un appel accru aux fonds privés	7
6	Medef: une longueur d'avance pour Geoffroy Roux de Bézieux après le premier obstacle	8
7	Election au Medef : Patrick Martin rejoint Geoffroy Roux de Bézieux	10
8	«Le Medef s'est trop institutionnalisé»	11
9	Bruno Le Maire rejette toute forme de «brutalité» sur les aides aux entreprises.....	13
10	François Asselin (CPME): «Nous attendons un second souffle de la part du gouvernement»	14
11	Impôt à la source : un geste envers les particuliers employeurs.....	17
12	L'adoption du pacte ferroviaire ne met pas fin à la grève.....	18
13	Raffineries : le gouvernement va tenter de désamorcer le conflit	20
14	Casino veut céder 1,5 milliard d'actifs pour réduire sa dette.....	21
15	Chez Carrefour, vous ferez bientôt vos courses via Google	22
16	Politique sociale : Macron veut recadrer le débat	23
17	La limitation à 80km/h, fardeau de l'exécutif	25
18	Sarkozy: le doute s'installe sur Wauquiez	27
19	Le sort du Brexit suspendu au vote du Parlement de Westminster.....	29
20	Trump et Kim s'engagent dans une « nouvelle ère ».....	30

III ILE-DE-FRANCE

LES ECHOS – 12/06/2018

1 Thierry Dallard : Modifier le réseau du métro du Grand Paris ne fait pas partie de la « commande »



Thierry Dallard: « Le sujet est de rechercher toute optimisation possible, des économies en continu ».

Thierry Dallard prend en charge la construction du métro du Grand Paris avec trois impératifs : livrer à temps les tronçons concernés par les JO de 2024, gérer avec les élus les reports de livraison des autres tronçons et maintenir l'intérêt des investisseurs pour ce projet qui dépassera 35 milliards d'euros.

Quelle est votre vision du Grand Paris ?

Le Grand Paris est la traduction, en France, du phénomène de métropolisation qu'on observe ailleurs dans le monde. Cette concentration de personnes, de richesses, d'activités doit être organisée, structurée, pour concilier le développement économique, l'environnement urbain, la qualité de l'air, de l'eau, le niveau de bruit, l'approvisionnement en nourriture et en énergie de millions de personnes. La finalité est un défi social. Car pour être durable, la ville doit être équitable dans toutes ses dimensions.

Le Grand Paris Express est la colonne vertébrale de ce développement. Pour les Franciliens, le fait métropolitain est aujourd'hui avant tout un fait de transport. Seulement, et c'est essentiel, le nouveau métro ne structure plus la capitale française sur le mode de l'étalement urbain comme avec les RER des années 1970. Au contraire, c'est un réseau maillé, interconnecté, en rocade, qui donnera aux territoires les moyens de se densifier autour des 68 gares.

Quel diagnostic portez-vous sur la Société du Grand Paris ?

Je ne suis là que depuis quelques jours ! J'ai trouvé des équipes passionnées mais pas mal chahutées ces derniers mois. Je souhaite saluer le travail fait par ces équipes et par mes prédécesseurs. J'ai fait vingt-cinq ans de maîtrise d'ouvrage publique ou privée et je n'ai jamais vu, pas plus en France qu'à l'étranger, un projet d'une telle ampleur passer du concept aux déclarations d'utilité publique dans des délais aussi courts. C'est un tour de force. Il aura fallu à la fois des équipes extrêmement motivées, brillantes et convaincantes, mais aussi que les élus concernés jouent le jeu et aient envie d'avancer dans la même direction. Au côté de l'Etat, les maires, les présidents de département et la présidente de région ont un rôle décisif dans le succès du projet. Il nous reste douze ans pour faire tous les travaux. C'est très court mais c'est possible parce qu'il y a cette conviction et ce partage d'objectifs avec toutes les parties prenantes.

Concrètement, où en est-on ? A-t-on perdu un an ?

L'un des enjeux du recalage du planning présenté par le Premier ministre, Edouard Philippe, et la ministre des Transports, Elisabeth Borne, est de mieux tenir compte des zones de risques. Les lignes qui doivent être mises en service pour les Jeux Olympiques ont vu leurs marchés de travaux de génie civil notifiés. Ainsi, la machine est lancée sur la ligne 16 au nord-est de Paris et sur la ligne 14 sud entre Olympiades et Orly. Les travaux battent déjà leur plein sur la ligne 15 sud entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs. Le deuxième tunnelier va être mis en service cet été. 2024 est une première étape. La seconde nous mène à 2027 puis 2030. Pour la ligne 18, les études de projet sont faites et la constitution des dossiers de consultation des entreprises sera achevée d'ici l'automne. Ensuite, pour la 15 est et la 15 ouest, l'objectif est d'engager les contrats de travaux avant 2022.



Avez-vous une marge de manoeuvre alors que le gouvernement a déjà tout décidé ?

Oui mais dans le respect d'un programme déterminé. La feuille de route n'est plus celle d'il y a huit ans. Nous ne sommes plus en charge de définir le tracé, de décider si on fait telle gare ou pas. Là, il n'y a plus aucune marge de manoeuvre. L'objectif est de réaliser le projet ! Les marges de manoeuvre se situent dans l'ordonnancement des chantiers, pour trouver des solutions dans un champ de contraintes financières et techniques pour avancer au mieux.

Sur quoi vont porter les économies ?

Nous n'allons pas faire de grandes annonces car le gouvernement a confirmé tout le programme. Donc supprimer telle gare ou telle ligne ne fait pas partie de la « commande » du gouvernement. Le sujet est de rechercher toute optimisation possible, des économies en continu avec l'[avancement](#) des travaux qui, mises bout à bout, pourraient atteindre des montants importants, de l'ordre de 10 %, hors provisions, comme le Premier ministre l'avait indiqué.

Dominique Malécot

LES ECHOS – 12/06/2018

2 Grand Express: une approche globale du financement



Thierry Dallard plaide pour une approche du financement du métro du Grand Paris prenant en compte sa construction et son fonctionnement.

Le nouveau pilote de la Société du Grand Paris compte bien amener le métro à destination en 2030. Mais les économies réalisées ne suffiront pas à financer les surcoûts du projet. Le gouvernement a chargé Gilles Carrez de faire des propositions de recettes supplémentaires. Le député LR du Val-de-Marne a évoqué à plusieurs reprises un montant « *nécessaire et suffisant* » de 250 millions d'euros par an financés par un surplus de taxe sur les bureaux et le tourisme.

« Sa mission porte sur l'effectif de la Société du Grand Paris et ses ressources, rappelle Thierry Dallard, le Premier ministre estime que le plafond d'emplois qui a été appliqué à la SGP n'était pas pertinent et que l'effectif doit être dimensionné au niveau nécessaire. »

Sur la question du financement, le nouveau patron de la SGP, qui doit rencontrer Gilles Carrez dans les tout prochains jours, plaide pour une approche globale. *« L'enjeu est certes de financer la construction du métro, mais il faut aussi prévoir la maintenance et l'exploitation. Je suis parfaitement en phase avec Ile-de-France Mobilités qui va devoir en gérer le coût. »*

Un projet « sous contrôle »

L'annonce par la Cour des comptes d' [un dérapage du budget, passant de 25 milliards d'euros à 35 milliards d'euros \(valeur 2012\), ne devrait pas décourager les investisseurs](#) , selon Thierry Dallard. *« Ceux que nous allons solliciter pour lever de la dette obligataire pour financer le projet envoient des échos favorables, c'est un projet sous contrôle, classique en matière d'infrastructures de transport. Nous avons déjà eu des échanges avec les organes de notation et les choses se présentent plutôt bien. »*

Pas d'inquiétude non plus vis-à-vis de ceux qui pourraient financer des opérations urbaines autour des gares. *« J'ai été investisseur pendant onze ans et je pense que les incertitudes qui peuvent accompagner l'achèvement d'un projet comme le Grand Paris Express sont limitées. Les investisseurs sont des professionnels et ils savent bien que les calendriers d'un projet de cette ampleur et de cette complexité sont toujours amenés à évoluer. [Les investisseurs sont les premiers convaincus que les opérations qui vont se situer autour des gares sont extrêmement intéressantes.](#) »*

Pour s'en assurer et rassurer, Thierry Dallard n'a pas attendu pour commencer à rencontrer les élus membres du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris dont la présidente de la région et les présidents de département. C'est au tour maintenant des représentants des agglomérations concernées par le projet et des maires qui en font la demande car ils ont des questions urgentes. *« Pour moi, il est essentiel de rencontrer tout le monde »*, conclut Thierry Dallard.

Dominique Malécot

LES ECHOS – 12/06/2018

3 L'investissement immobilier se concentre autour des gares « sûres »



Une étude réalisée par le gestionnaire de patrimoine immobilier Primonial Reim conclut à la nécessité d'investir d'abord dans les villes qui seront les premières desservies par le métro du Grand Paris.

Quand arrivera le métro ? C'est la grande question que se posent les investisseurs intéressés par le Grand Paris. « *Les prix parisiens de l'immobilier résidentiel n'évoluent pas selon les mêmes fondamentaux que ceux des autres métropoles françaises*, explique aux 'Echos', Daniel While, directeur du développement du groupe de gestion de patrimoine Primonial Reim. *Ces prochaines années, la [création de valeur](#) dans le Grand Paris sera liée au métro. Nous nous posons donc la question de savoir si les gares vont ouvrir à l'heure prévue.* »

Et celles qui ont été confirmées pour 2024, et plus particulièrement pour les Jeux Olympiques, sont jugées comme « les plus sûres ». Au nord de Paris, Nanterre et [Aubervilliers](#) semblent bien placées, suivies par Saint-Ouen et Saint-Denis. Au sud, ce sont Vitry-sur-Seine et Villejuif qui retiennent l'attention des investisseurs. Rien dans les banlieues où l'arrivée du métro a été différée.

Prix à la hausse

« *Notre démarche est d'investir en réduisant le plus possible le degré d'incertitude. Or c'est le calendrier ferroviaire qui donnera de la valeur aux biens*, poursuit Daniel While. *Les ambitions du Grand Paris ont été un peu revues ces dernières années, par exemple, il ne s'étend plus jusqu'au Havre, on parle davantage aujourd'hui de mailler les transports de banlieue à banlieue. On est clairement revenus à des ambitions plus pragmatiques.* »

En tant qu'investisseur en mobilier résidentiel, Primonial Reim recherche [les villes ou les quartiers où les prix vont monter dans les dix ans](#). La performance des produits qu'il vend aux particuliers repose essentiellement sur le gain en capital et non sur les revenus. En clair, ses études sont fondées sur la démographie, les réseaux de transport, les taux de vacance des logements ou encore les prix. Il peut ainsi prendre des positions dans des villes qui connaîtront dans les dix ans les mêmes évolutions de prix que celles qu'ont connues Bordeaux ou Nice.

Convention avec la Russie

Pour autant, le dernier classement des villes françaises et européennes de la zone euro établi par les équipes de Primonial pour guider ses investisseurs montre que Paris reste dans le trio de tête avec Francfort et Berlin. Cela en se fondant sur la résistance des économies à la crise de 2008 ainsi que sur l'environnement macroéconomique et politique. Et au niveau des métropoles mondiales, « *il n'y a pas d'équivalent au projet du Grand Paris* », juge Daniel While.

La Russie ne s'y est pas trompée. Andreï Tchibis, vice-ministre fédéral russe chargé de la Construction et des Services urbains, et Alexandre Missoffe, directeur général de Paris Ile-de-France Capitale économique, ont signé fin mai une convention pour mobiliser l'expertise des acteurs du Grand Paris afin d'accompagner le développement de 21 métropoles pilotes dans le territoire de la Fédération de Russie.

Dominique Malécot

LES ECHOS – 12/06/2018

4 L'Ile-de-France veut optimiser l'usage de son réseau de transports



Les lignes du métro du Grand Paris qui permettront de délester le réseau de transports parisien auront au moins six ans de retard. La région cherche des solutions alternatives.

Oublié le rôle de moteur du développement économique du métro du Grand Paris. Dans l'immédiat, Ile-de-France Mobilités, IDFM, [l'autorité organisatrice des transports de la région](#), en est réduite au constat. Le Grand Paris, dont certains tronçons vont être reportés de six ans, n'est pas près de désaturer le réseau existant. Pis, certains des premiers tronçons mis en service vont créer un afflux d'usagers difficile à absorber.

« Les deux premières phases de mise en service du Grand Paris Express, en 2024 et 2027, n'auront pas d'effet notable de désaturation du réseau. Le prolongement de la ligne 14 au sud induira en revanche une forte croissance de la fréquentation du tronçon central de cette ligne », lit-on dans une note interne d'IDFM.

La même note indique que la surcharge de la branche de la ligne 13 desservant Asnières et celle du tramway T2 perdureront jusqu'à la mise en service de la ligne 15 ouest, qui n'interviendra pas avant 2030. Seul le bouclage complet de cette ligne *« contribuera à contenir la hausse de la fréquentation du tronçon central de la ligne 4 »*.

Des trains plus efficaces

Vice-président de la région chargé des transports, Stéphane Beudet, se garde de tout catastrophisme. Les investissements en matériel roulant sont lancés. *« C'est loin d'être anecdotique, ces trains accélèrent et freinent mieux, ce qui nous permet de mieux gérer le parcours entre les stations, ils ont une capacité supérieure, tombent moins en panne et ont des portes larges qui facilitent la montée et la descente des passagers, et contribuent à respecter les horaires. »*

La régénération des infrastructures est également lancée et s'accompagne d'automatismes qui doivent permettre, par exemple, d'augmenter le nombre de trains dans le tunnel du Châtelet. *« Ces investissements-là ont lieu, au même titre que le plan 1.000 bus, il y a aussi des investissements routiers importants, notamment en matière de voies réservées »,* poursuit l' élu, qui croit aussi beaucoup au covoiturage. Il devrait fortement progresser dès lors qu'il y aura moins d'embouteillages.

Les expérimentations de [véhicules autonomes](#) sur l'A6 et l'A1, prévues dans le cadre des JO mais aussi sur l'A13 et l'A4 sont aussi porteuses d'espoir. Mais *« l'ensemble de l'évolution de la mobilité va se faire dans le temps, on ne peut pas rattraper trente ans de carences d'entretien sur le réseau ferré en quelques mois, ça ne marchera pas. Comme en plus on continue à construire 70.000 logements par an, soit 50.000 à 60.000 nouveaux habitants, compte tenu de ceux qui dé-cohabitent, on va surcharger des lignes qui sont déjà saturées »,* prédit Stéphane Beudet.

Tarif réduit en heures creuses

L' élu fonde également de grands espoirs sur les nouvelles solutions qui apparaissent, notamment dans les mobilités électriques, sans oublier le plan vélo de la région, *« 40 % des trajets en Ile-de-France font moins de 5 kilomètres »,* rappelle-t-il. Parallèlement, la région envisage de travailler sur d'autres sujets, comme le lissage des heures de pointe, pour soulager les transports publics par exemple à la Défense, ou le réseau routier à Evry - Courcouronnes. Un ensemble de solutions pragmatiques et ciblées, que favorisent les nouvelles technologies, pour être efficace, plutôt qu'un big bang.

Mais Stéphane Beudet rappelle aussi que les transports domicile-travail ne représentent que le tiers des trajets, *« le reste ce sont les loisirs et surtout le tourisme »,* et que les mesures qu'il préconise risquent de n'avoir un effet que dans *« dix à quinze ans »*.

De quoi faire ressortir une solution à laquelle IDFM a dû renoncer avec le lancement du passe Navigo à tarif unique : une tarification incitant à voyager en heures creuses. Le progrès de la billettique permettrait aujourd'hui de moduler les tarifs des touristes et des usagers qui n'ont pas d'abonnement.

5 Le Medef Paris pour un appel accru aux fonds privés



Le Medef Paris considère que ses membres n'ont pas à faire les frais des dépassements de budget du métro du Grand Paris. Il demande un recours accru à l'emprunt.

Président du Medef Paris, Jean-Louis Schilanski ne décolère pas. « *Le dérapage financier du projet du Grand Paris est inconcevable dans l'industrie et maintenant on vient demander aux entreprises de boucher les trous !* » Gilles Carrez, qui a été chargé par le gouvernement de [trouver des ressources supplémentaires](#) - le chiffre de 250 millions d'euros par an a été avancé - ne l'a pas rassuré. « *Il évoque notamment une taxe sur les bureaux en zone dense, particulièrement à Paris et dans les Hauts-de-Seine, justifiée par la valorisation foncière induite par le métro. Elle devrait être complétée par une taxe de séjour sur les touristes, indique le patron du Medef Paris. Les particuliers ne seraient sollicités qu'à la marge, et il n'est pas prévu de faire appel au budget national.* »

5 milliards d'euros par an

L'organisation patronale estime que les entreprises de la région parisienne sont déjà fortement sollicitées par la taxe sur la création de bureaux (320 millions d'euros par an), la taxe d'équipement indexée sur les valeurs locatives (117 millions par an) ou les 66 millions d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau. « *Une nouvelle ponction revient à une augmentation de la fiscalité sur la production* », dénonce Jean-Louis Schilanski.

Ajouter 250 millions d'euros aux 500 millions que représentent ces trois taxes constitue une augmentation d'autant plus importante que les entreprises d'Ile-de-France payent aussi près de 4,5 milliards d'euros de versement transport qui finance l'exploitation du réseau et une partie des investissements. L'addition dépasse allègrement 5 milliards d'euros.

Un fonds infrastructures

Pour le Medef Paris, la solution est toute simple. Il faut faire appel aux investisseurs étrangers qui se sont toujours montrés intéressés par le projet. Il propose aussi de recourir à un partenariat public privé dans le cadre d'une société d'économie mixte à opération unique. Un fonds infrastructures doté de 8 milliards d'euros alimenté par la [privatisation du groupe ADP](#) compléterait le dispositif.

Enfin, il y a lieu de revoir le modèle économique de la Société du Grand Paris pour la gérer davantage comme une entreprise avec un système d'autorisations spéciales pour des dépenses supplémentaires au-delà de certains seuils.

75 PARIS
APPEL À PROJETS /
FABLABS MADE IN 15ÈME

Pour le projet « Des fablabs Made In 15ème », la ville de Paris lance un appel à candidatures dont l'objet est de trouver un lieu pour héberger les fablabers, entrepreneurs et coworkers qui développeront leur projet : concevoir des vêtements et accessoires, grâce aux nouvelles technologies de l'industrie textile. Ce lieu pourra aussi devenir un centre de formation et de soutien à l'économie locale. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/ENQX6B>

78 YVELINES
APPEL À PROJETS /
INCUBATEUR SQY

SQY Cub lance un nouvel appel à candidatures pour intégrer son incubateur. Situé à proximité de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines / Montigny-le-Bretonneux, SQY Cub regroupe les compétences de trois entités : la Maison de l'Entreprise (suivi de projet), le Tiers-Lieu (événements), et l'incubateur IncubAlliance (accompagnement individuel et collectif). SQY Cub aide les entrepreneurs à passer de l'idée initiale à la consolidation et à la réalisation d'un projet structuré. L'incubation dure de 6 à 24 mois. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/rjwdAU>

91 ESSONNE
PERMANENCE RH / TPE -
PME

Lundi 18 juin (matinée), la Communauté de communes du Val d'Essonne propose une permanence gratuite « ressources humaines ». Un spécialiste de ces questions, conseiller de la CCI Essonne, répondra aux questions des chefs d'entreprises. L'inscription à une prise de RDV est indispensable au 01 64 93 21 20.

92 HAUTS-
DE-SEINE
RÉUNION D'INFORMATION
SUR LA SCOP

Vendredi 22 juin, de 9h30 à 11h30, l'Union régionale des SCOP d'Île-de-France (URSCOP) propose une réunion gratuite d'information sur le statut juridique d'une SCOP : création, fonctionnement... Inscription en ligne sur : <https://goo.gl/toDQjy>

93 SEINE-
SAINT-DENIS
ATELIER COMMERCIAL
MARCHÉ MAROCAIN

Jeudi 28 juin, de 9h à 14h, la CCI de Seine-Saint-Denis (Bobigny) propose un atelier gratuit pour préparer un projet de développement commercial sur le marché marocain. Inscription requise en ligne : <https://goo.gl/xwLRdY>

94 VAL-
DE-MARNE
TESTER ET VALIDER UN
PROJET D'ENTREPRISE

Lundi 25 juin, de 9h15 à 11h30, la Cité des métiers du Val-de-Marne (Choisy-le-Roi) propose un atelier animé par le réseau BGE - ADIL pour valider un projet de création ou de reprise d'entreprise. Il s'adresse à des entrepreneurs dont le projet est déjà bien formalisé et réaliste. L'atelier présentera dans le détail le dispositif « couveuse d'entreprise », parcours d'accompagnement de 4 à 12 mois permettant au porteur de projet de se positionner en véritable chef d'entreprise. Inscription gratuite en ligne : <https://goo.gl/27Hp8W>

95 VAL-
D'OISE
ENTREPRISE ET INTELLI-
GENCE ARTIFICIELLE

Vendredi 15 juin, de 16h à 17h, dans le cadre de « La Fabrique numérique », le Comité d'Expansion Économique du Val-d'Oise (CEEVO) propose une conférence sur le thème de l'intelligence artificielle appliquée à l'entreprise. La participation est gratuite sur inscription. La conférence aura lieu à la Pergola Nova, à Enghien-les-Bains. Contactez le CEEVO pour vous inscrire : Medeya Spasova 01 34 25 39 32 ou courriel m.spasova@ceevo95.fr.

MEDEF

premier obstacle



Ces derniers jours, Alexandre Saubot semblait avoir repris l'avantage

Les 45 membres du conseil exécutif se prononçaient lundi pour déterminer le candidat qui serait à leurs yeux le meilleur successeur de Pierre Gattaz. Geoffroy Roux de Bézieux a recueilli 22 voix, Alexandre Saubot 16, Patrick Martin 5, Olivier Klotz 1 voix. On compte un bulletin nul.

[Geoffroy Roux de Bézieux](#) a de quoi avoir le sourire. Ce lundi, l'entrepreneur a obtenu 22 voix au conseil exécutif du Medef, sorte de gouvernement de l'organisation patronale, qui se prononçait sur le meilleur postulant à la succession de [Pierre Gattaz](#). Geoffroy Roux de Bézieux peut être d'autant plus satisfait que ces derniers jours, [Alexandre Saubot](#) semblait reprendre l'avantage, [engrangeant les soutiens de fédérations](#). Mais l'ancien président de l'UIMM, l'Union des industries des métiers de la métallurgie, n'a remporté que 16 voix.

Alexandre Saubot s'est toutefois montré très confiant, assurant à la sortie de ce conseil « qu'il n'était pas déçu », « car ce vote n'est que consultatif et que les voix ne sont pas pondérées », c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas compte du poids respectif des fédérations. Le patron d'Haulotte a raison. Ce vote est celui de 45 dirigeants, des présidents et des directeurs généraux de grandes fédérations, des responsables de territoires et des personnalités qualifiées... Et le scrutin n'a aucune valeur juridique. C'est uniquement le 3 juillet, lors de l'élection définitive où les 570 votants s'exprimeront, que la compétition sera close.

Reste que ce vote donne une tendance difficile à ignorer pour le patronat. Jamais un candidat n'avait atteint un score aussi élevé. Geoffroy Roux de Bézieux peut donc espérer bénéficier d'une dynamique utile pour la dernière ligne droite. Ses détracteurs arguent qu'en 2013, alors qu'il était déjà candidat, l'ancien président de CroissancePlus avait emporté le vote du conseil exécutif mais qu'au final Pierre Gattaz avait été élu haut la main. Cependant, l'écart n'était pas le même. Il y a cinq ans, Geoffroy Roux de Bézieux avait glané une toute petite voix d'avance. Cette fois, il devance son principal compétiteur de 6 voix...

Divisions patronales. Six voix, c'est justement le score qu'ont fait à eux deux, [Patrick Martin, le président du Medef Rhône-Alpes Auvergne qui a réuni 5 voix](#) et Olivier Klotz, le président du Medef Alsace, qui en a obtenu une. Aussi, les regards vont-ils se tourner ces prochaines heures, vers ses deux hommes, qui se présentent comme la voix des territoires. C'est surtout du côté de Patrick Martin que les pressions vont s'exercer.

A la sortie du conseil, ce dernier n'a pas voulu donner de consignes, ni envisager un retrait. Alors qu'il porte une candidature sous la forme d'un trio - avec Pierre Brajeux et Frédéric le Saché-, le PDG du spécialiste de la distribution de fournitures industrielles Martin-Belaysoud Expansion a argué sur la nécessité de consulter ses partenaires avant de se prononcer.

Les choses devraient toutefois assez vite se décanter. Car les barons du patronat vont tout faire pour éviter d'étaler les divisions patronales.

C'est d'ailleurs sur ce credo que Geoffroy Roux de Bézieux s'est positionné, appelant les autres compétiteurs, à l'unité. « J'appelle aujourd'hui tous les autres candidats à me rejoindre avant le 3 juillet (.). Nous avons plus que jamais besoin de parler d'une seule voix alors que notre environnement économique et social se transforme et se réinvente sans cesse (...) Faisons front commun pour que la

voix des entrepreneurs soit la plus forte et la plus unie possible ». Un appel à l'unité formulé presque dans les mêmes termes par Patrick Martin dans une tribune publiée la semaine dernière sur le site de la Tribune...

Mais rien n'est joué dans cette élection 2018. Car plus que jamais les voix des fédérations sont dispersées. Par exemple, la fédération de la Banque a pris position pour Alexandre Saubot, alors que celle des assurances soutient Geoffroy Roux de Bézieux. D'habitude, ces deux fédérations sont alignées. De la même façon, la fédération du Bâtiment devrait se prononcer prochainement pour Geoffroy Roux de Bézieux, alors que celle des travaux publics, la FNTP, s'est rangée du côté d'Alexandre Saubot.

Difficulté supplémentaire pour établir des pronostics, à l'intérieur des fédérations, il n'est pas sûr que les consignes soient réellement suivies. Ainsi, certains adhérents de la FNTP pourraient aller contre l'appel public de leur président et glisser le 3 juillet un bulletin Roux de Bézieux. Idem au sein de la fédération du commerce et de la distribution qui s'est rangée, officiellement, derrière Alexandre Saubot. De la même façon, à l'intérieur du groupement des entreprises de services, dont le bureau a pris position pour Geoffroy Roux de Bézieux, certains membres pourraient finalement se rallier à son principal concurrent. Même scénario pour le Syntec. C'est sans compter, enfin, sur les voix des Medefs territoriaux. Là aussi, l'éclatement entre les deux finalistes est à attendre.

Fanny Guinochet

L'OPINION – 12/06/2018

7 Election au Medef : Patrick Martin rejoint Geoffroy Roux de Bézieux



Patrick Martin, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes.

Le 3^e homme de l'élection patronale a choisi de se retirer au profit de Geoffroy Roux de Bézieux, arrivé en tête du vote consultatif du comité exécutif lundi, devant Alexandre Saubot

Le président du Medef Rhône-Alpes-Auvergne qui se présente comme la voix des territoires s'est mis d'accord avec Geoffroy Roux de Bézieux, au nom du rassemblement. Alexandre Saubot, arrivé second du vote consultatif du comité exécutif, conserve le soutien d'importantes fédérations mais apparaît désormais plus isolé.

Il n'aura fallu que quelques heures après le conseil exécutif de lundi qui a placé Geoffroy Roux de Bézieux en tête pour que la campagne pour la succession de Pierre Gattaz s'accélère.

Selon nos informations, Patrick Martin, le président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, qui a obtenu 5 voix au conseil exécutif, a décidé de rejoindre celui qui fait désormais figure de favori, Geoffroy Roux de Bézieux. Un choix qui devrait être confirmé officiellement dans les prochaines heures. De quoi conforter la dynamique en faveur de l'entrepreneur. Quels sont les dessous du deal ? Pour l'instant, on peut imaginer une place de choix réservée dans l'organigramme pour Patrick Martin, si Geoffroy Roux de Bézieux l'emportait.

Cette alliance n'est pas un hasard. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps, sont tous deux passés par l'Essec, et portent tous deux le projet d'un Medef uni et rassemblé. C'est d'ailleurs ce qu'ils souhaitent mettre en avant jusqu'au vote final, le 3 juillet prochain.

Ce nouveau soutien – Geoffroy Roux de Bézieux (22 voix lundi) avait obtenu il y a quelques semaines celui d'autres candidats, comme Jean-Charles Simon ou encore Dominique Carlac'h, qui s'étaient retirés à son profit – renforce la tonalité «territoriale» de sa candidature.

Nouveaux ralliements. En effet, Patrick Martin, qui forme un trio avec Pierre Brajeux, le président du Medef Hauts-de-Seine, mais aussi avec l'entrepreneur Fabrice Le Saché, s'est très tôt [présenté comme la voix des territoires dans cette élection](#).

Les jeux ne sont pas encore faits pour autant. [Alexandre Saubot, arrivé deuxième lors du vote du conseil exécutif de ce lundi, avec 16 voix, a promis d'obtenir cette semaine de nouveaux ralliements de fédérations](#). Après l'UIMM, la fédération de la métallurgie dont il a été président, ou encore celle des banques, ainsi que la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), le dirigeant d'Haulotte espère, notamment, obtenir le soutien de la Fédération de la chimie dans les prochains jours...

Ce jeudi, la fédération du bâtiment, qui fait partie des cinq plus importantes du Medef, devrait également prendre position mais ce devrait être en faveur de Geoffroy Roux de Bézieux. La semaine dernière, ce dernier avait déjà bénéficié de l'aval de la fédération de l'assurance, d'une partie du Syntec, ainsi que de plusieurs Medef territoriaux.

Reste Olivier Klotz, le président du Medef Alsace, qui a obtenu une voix –probablement la sienne – lors du conseil exécutif.

[Pierre Gattaz](#), le président sortant, n'a pas voulu, pour l'heure, se prononcer en faveur d'un candidat plutôt qu'un autre. Un choix cornélien puisque les deux derniers candidats en lice, Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux, ont tous deux été ses vice-présidents lors de son mandat.

[Fanny Guinochet](#)

LIBÉRATION – 11/06/2018

8 «Le Medef s'est trop institutionnalisé»



Candidat à la succession de Pierre Gattaz à la tête de la principale organisation patronale française, Olivier Klotz veut faire entendre la voix des petits patrons.

Agé de 56 ans, l'actuel président du Medef Alsace est l'un des quatre derniers candidats en lice pour succéder à Pierre Gattaz à la tête de l'organisation patronale. S'il fait figure de tout petit outsider dans la bataille pour le renouvellement du poste de patron des patrons dont l'élection aura lieu le 3 juillet, Olivier Klotz, 56 ans, se dit pourtant décidé à «*aller jusqu'au bout*» pour défendre une vision, selon lui, proche du terrain, [face aux deux grands favoris Geoffroy Roux de Bézieux et Alexandre Saubot](#). Les

45 membres du comité exécutif du Medef doivent faire connaître leur préférence, purement consultative, lundi après-midi.

Vous dites vouloir redonner de «la fierté au peuple des patrons». Est-ce à dire que le Medef les a oubliés ?

Il s'est en tout cas trop institutionnalisé. Le Medef, dont la vocation fondamentale est de représenter politiquement et économiquement les entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, doit se recentrer sur son rôle d'influence. Cela signifie qu'il faut laisser à d'autres le soin de débattre sur des problématiques sociétales et sortir de ce que l'on appelle le «paritarisme de gestion» dans un très grand nombre d'organismes où le rôle du Medef s'est réduit à y faire de la figuration.

C'est-à-dire ?

Le Medef participe aujourd'hui à plus de 100 commissions, c'est trop. Il faut retrouver de la clarté dans nos priorités. Nous n'avons, par exemple, pas vocation à rester dans des instances où tout est cadré par l'Etat, comme la gestion de l'assurance chômage ou une partie de l'assurance maladie. C'est la même chose dans les groupements de protection sociale dans lesquels le Medef, en vertu de cette logique paritaire, est présent. Ces organismes interviennent aujourd'hui dans le domaine concurrentiel et ce n'est pas le rôle du patronat de gérer ces activités dans lesquelles le privé est bien plus efficace.

Vous insistez néanmoins sur la préservation de notre modèle social, n'est-ce pas contradictoire ?

Non, et ce dernier doit être plus équitable. Mais au-delà d'un socle commun en termes de couverture sociale, de retraite ou d'assurance chômage, il faut laisser plus de latitude aux acteurs pour adapter de manière optionnelle la situation au plus près de chaque entreprise. Je suis également partisan de laisser plus de liberté en termes de formation. Ce qui doit rester au Medef, c'est le domaine de l'interprofessionnel, les grands principes et règles qui s'appliquent à tous.

Vous êtes très critique sur le côté «très parisien», dites-vous, du Medef. Que préconisez-vous ?

Nous devons en faire plus au niveau européen et être plus présent à Bruxelles qu'à Paris. Je propose également que l'on quitte le quartier des ministères, dans le centre de Paris, ce serait un signal fort. Il faut des actes concrets qui montrent à tous les patrons affiliés au Medef que nos décisions et nos combats ne sont pas seulement dictés par les intérêts des grandes entreprises. Le Medef doit être le mouvement de tous les patrons, pas seulement des plus gros.

Quel est le sens du «pacte de stabilité réglementaire» que vous proposez de passer avec le gouvernement ?

Pour prendre des risques, car les patrons ne sont pas en capacité d'en prendre suffisamment aujourd'hui, il faut être assuré de la stabilité du paysage dans lequel on évolue. Cela signifie donc qu'il faut travailler sur un nouveau cadre juridique qui permette de sécuriser les entreprises quant à l'évolution des réglementations et des normes, principalement sur les plans fiscal et social. Les petits patrons, dont je suis, ont été très éprouvés ces dernières décennies par tous les chantiers autour des 35 heures, de la pénibilité ou le prélèvement à la source sur le revenu. Il faut plus de stabilité et être plus à l'écoute des PME et des TPE, de toutes petites entreprises.

Cela suffit-il de jouer la base contre le sommet pour être un candidat crédible ?

J'observe tous les jours sur le terrain le décalage qu'il peut y avoir entre une vision verticale, centralisatrice propre à toutes les organisations et les préoccupations quotidiennes des patrons sur le terrain. Ma candidature s'inscrit dans cette démarche. Quand vous voyez que l'élection au Medef va se jouer sur les choix des grandes fédérations et qu'au final ce sont 560 électeurs qui vont décider pour nos quelque 123 200 adhérents, cela a un petit côté suffrage censitaire, non ? Si j'ai décidé de me maintenir dans la course alors que la quasi-totalité des autres candidats ont fini par se rallier à l'un ou l'autre des

deux favoris, c'est pour faire vivre ce qui devrait être un véritable débat démocratique, plus ouvert que ce à quoi nous assistons.

[Christophe Alix](#)

∴ ÉCONOMIE

L'OPINION – 12/06/2018

9 Bruno Le Maire rejette toute forme de «brutalité» sur les aides aux entreprises



Pour le ministre de l'Economie et des Finances, « trancher dans le vif, couper, brutaliser n'est pas la bonne méthode ».

Le comité CAP2022 a remis à chaque ministère ses propositions de réformes. Les plans de transformations sont en phase de finalisation. Les arbitrages budgétaires seront annoncés «dans les prochaines semaines» par le Premier ministre, politique publique par politique publique

Le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire était lundi l'invité de l'association patronale Ethic. Après avoir soulevé beaucoup d'interrogations, voire d'inquiétude sur le passage en revue des aides aux entreprises, le locataire de Bercy a tâché de rassurer son auditoire en dénonçant toute forme de brutalité. «Il n'y aura aucune décision qui puisse fragiliser l'activité économique de notre pays ou menacer nos emplois», a-t-il promis.

Surtout, calmer le jeu. Après avoir mis le feu aux poudres en indiquant que le gouvernement allait revoir une partie [des aides sociales](#) et des [aides aux entreprises](#), Bruno Le Maire tempore. Invité lundi de l'association patronale Ethic, le ministre de l'Economie et des Finances a répété à plusieurs reprises qu'il n'était pas question de faire preuve de « brutalité ». « Attention à tout ce qui est trancher dans le vif, couper, brutaliser. Je ne pense pas que ce soit la bonne méthode », a-t-il déclaré, précisant qu'il « n'y a pas dans notre gouvernement des ministres qui seraient sociaux et d'autres qui seraient économiques. Il n'y en a pas qui seraient attachés plus que d'autres à la bonne tenue des comptes publics, et d'autres au contraire qui seraient dépensiers ». Le locataire de Bercy assure que son fil conducteur est le « contrat social » passé par les Français en mai 2017 avec Emmanuel Macron, qui repose sur deux piliers : « libérer et protéger ». « Je tiens autant à l'un qu'à l'autre », a-t-il insisté.

Seulement voilà, tout le monde n'est pas raccord sur l'équilibre des deux jambes. Les appels à un rééquilibrage de la politique gouvernementale vers davantage de protection se sont multipliés ces derniers jours, tant du côté de parlementaires que de proches conseillers, comme [les trois économistes Jean Pisani-Ferry, Philippe Martin et Philippe Aghion](#), dont une note appelant à ne pas oublier « [l'ambition émancipatrice \(éducation, mobilité sociale, mobilité professionnelle, protection sociale\) du programme présidentiel](#) » a fuité ce week-end dans *Le Monde*, faisant grand bruit.

Auditoire patronal oblige, c'est principalement sur la baisse des aides aux entreprises que s'est exprimé Bruno Le Maire lundi. Un ensemble de quelque 140 milliards d'euros que le ministre de l'Economie et des Finances a passé au peigne fin, « ligne par ligne », ces trois derniers week-ends. Cinq milliards

d'euros seraient à trouver dans le prochain budget selon le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin. Une fois encore, Bruno Le Maire a allumé un foyer de contestation, cette fois-ci patronale, après avoir annoncé à l'Assemblée la semaine dernière que « baisser les aides aux entreprises voudra dire nécessairement, si on fait quelque chose de significatif, revenir sur des taux de TVA réduits ». La restauration et le bâtiment sont immédiatement montés au créneau pour menacer de plusieurs milliers de licenciements en cas de relèvement de leur taux de TVA.

« **Pas d'inquiétudes** ». « N'ayez pas d'inquiétudes », leur a répondu lundi le ministre de l'Economie. « Tout ce que je proposerai comme décision sera cohérent par rapport aux lignes de forces du projet économique présidentiel : libérer l'activité des entreprises, protéger les salariés. (...) Il n'y aura aucune décision qui puisse fragiliser l'activité économique de notre pays ou menacer nos emplois ». De bonne source, on confirme à Bercy que la TVA réduite sur les restaurateurs, pourtant largement inefficace tant sur les prix que sur l'emploi, comme vient de le montrer [une étude de l'institut des politiques publiques \(IPP\)](#), ne sera pas concernée. On imagine mal que le bâtiment, gros pourvoyeur de main-d'œuvre, soit aussi frappé par une hausse de la TVA.

Pour bien calmer les esprits, le ministre de l'Economie a dressé d'autres lignes rouges : pas de remise en cause du CICE (qui de toute façon doit être transformé en baisse de charges l'année prochaine), pas de remise en cause de la baisse de l'impôt sur les sociétés et pas de remise en cause du crédit impôt recherche (CIR). Pour le reste... [La liste des coupes possibles](#) est sur le bureau d'Édouard Philippe. Mais les arbitrages n'ont pas été rendus. « On travaille dessus », glisse un conseiller du Premier ministre. « Nous sommes dans une phase d'examen, nous ne sommes pas dans une phase de décision », confirme Bruno Le Maire.

Présenter les économies à venir comme le résultat d'une réflexion sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, plutôt que comme un simple objectif budgétaire, est plutôt malin. Mais quoi qu'en dise le gouvernement, les baisses de dépenses indolores n'existent pas. Elles existent d'autant moins que le programme de baisses de dépenses de l'Etat inscrit dans le dernier programme de stabilité est ambitieux : entre 2017 et 2019, le rythme de hausse de ces dépenses doit ralentir de 90 % (+3,7 % en 2017 ; + 1,7 % cette année et seulement +0,4 % l'année prochaine). Et ce n'est qu'un début. En 2020, elles devront baisser de 1 %. Au-delà de la stratégie de communication, il faudra alors surtout du courage politique. [Rendez-vous début juillet pour les annonces du Premier ministre.](#)

Heure de vérité pour les privatisations

L'heure de vérité approche pour les privatisations d'Aéroports de Paris et de la Française des Jeux. Hier, Bruno Le Maire a rencontré en fin de journée Emmanuel Macron pour caler les derniers éléments de la loi Pacte, présentée la semaine prochaine en conseil des ministres. Lundi, l'arbitrage présidentiel n'avait toujours pas été rendu, alors que le Conseil d'Etat doit rendre son avis ce mardi sur le texte. Bruno Le Maire verra ensuite le Premier ministre mercredi. La fin du suspens est proche.

[Raphaël Legendre](#)

L'OPINION – 12/06/2018

10 François Asselin (CPME): «Nous attendons un second souffle de la part du gouvernement»



François Asselin, président de la CPME : « Quand les corps intermédiaires sont mis en responsabilité réellement, ils savent trouver les solutions. »

« On sent de la bienveillance, du pragmatisme et du bon sens, là où auparavant, il y avait beaucoup de dogmatisme. Mais si l'intention est là, on voit les deux contraintes auxquelles elle se heurte : les dépenses publiques et une forme de prudence »

Le forum PME! by CPME se tient ce mardi 12 juin au Palais Brogniart, à Paris.

Chaque année, la CPME organise son grand forum. Et les politiques défilent. Édouard Philippe, le Premier ministre, a promis de venir, mais aussi Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie. Il y aura Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Nathalie Loiseau, aux Affaires européennes ou encore Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères...

Comment va se dérouler votre forum PME ! by cpme ?

Nous avons choisi pour cette édition le thème de la créativité. C'est ce qui caractérise l'activité des TPE/PME : elles sont innovantes, en ébullition permanente, agiles, bref elles font montre de créativité.

Chaque année votre événement voit défiler les politiques. Qu'allez-vous leur dire ?

Nous allons surtout les écouter. Nous sortons d'une séquence favorable pour nous, les entreprises. Nous avons vu la sécurisation de la rupture du contrat de travail, que nous demandions depuis longtemps. Nous avons aussi obtenu de pouvoir négocier dans les petites entreprises sans syndicat. Là aussi, c'était une requête ancienne. Ces mesures étaient dans les ordonnances. Maintenant nous attendons le second souffle, il devrait venir de [la loi Pacte](#), portée par Bruno Le Maire. Car il y a encore des améliorations à apporter à l'environnement des TPE/PME. Par exemple, il y a la question des seuils. On nous dit que ce sera dans la loi, mais tant que ce n'est pas écrit, nous restons vigilants... L'idée est de gommer le seuil de 20 salariés, et de faire en sorte que les obligations liées au seuil de 50 ne s'appliquent qu'au bout de 5 ans continus, ce qui serait une véritable avancée, sachant que ce délai de 5 ans laisse le temps aux entreprises d'éprouver leur modèle économique. Enfin, il reste des progrès en matière de simplification administrative.

Reconnaissez que ce gouvernement est résolument « *business friendly* »...

On sent de la bienveillance, du pragmatisme et du bon sens, là où auparavant, il y avait, hélas, beaucoup de dogmatisme. Mais si l'intention est là, on voit bien les deux contraintes auxquelles elle se heurte : les dépenses publiques et une forme de prudence. [Bercy freine sur la baisse des impôts de production sur les sociétés, par exemple, car il y a une équation budgétaire à tenir](#). Et puis, le gouvernement n'a pas envie de rouvrir un front social nouveau.

Est-ce que, comme les syndicats de salariés, vous trouvez que ce gouvernement fait peu cas des corps intermédiaires ?

Je ne suis pas surpris. Le Président avait annoncé la couleur. Et il faut reconnaître aussi que les partenaires sociaux n'ont pas été très efficaces, ni très rapides pour réformer le système, alors qu'il le fallait. La montagne a souvent accouché d'une souris. Quand on a un gouvernement réformateur, il ne faut pas s'étonner qu'il applique le principe de suppléance plutôt que celui de subsidiarité. Mais, attention. Quand les corps intermédiaires sont mis en responsabilité réellement, ils savent trouver les solutions. Prenez la gestion des caisses de retraite complémentaires, l'Agirc et l'Arrco. Quand on n'a pas le droit d'emprunter, on prend les décisions.

[Le contre-exemple est évidemment l'Unedic](#). L'Etat nous demande de gérer le régime mais en nous obligeant à financer des charges indues. Nous n'avons jamais demandé de prendre en charge les démissionnaires, ou encore les indépendants, c'est une demande politique d'Emmanuel Macron. Ce

n'est pas le premier, les intermittents pèsent sur le régime depuis plusieurs années, sans que l'on puisse trop revoir les règles, car c'est politiquement très sensible... Les questions que nous devons nous poser, face à cet exécutif, c'est : « quelle place devons-nous avoir ? quel périmètre de responsabilité voulons-nous endosser ? à quelles conditions ? » Mais aucune démocratie moderne ne fonctionne sans des corps intermédiaires. Il faut que chacun reste dans son rôle. Quand le syndicalisme fait de la politique, il arrête de faire du syndicalisme.

Plusieurs syndicats estiment que le patronat ne prend pas sa part. Que leur répondez-vous ?

Je suis prêt en tant que CPME et président de mon entreprise à faire en sorte que l'intérêt commun soit plus important que l'intérêt individuel. Mais la richesse se crée dans le secteur marchand, et on peut attendre, à ce titre, que les entrepreneurs soient soutenus. En économie, la fin ne justifie pas les moyens. Si on ne réussit pas à construire un modèle d'entreprise respectueux avec tous les hommes, ce sera un échec. [Prenez la SNCF, c'est une belle entreprise dont le modèle doit se transformer. Si on résiste au changement, c'est une atteinte au bien commun qu'est l'entreprise.](#)

Certains syndicats reprochent au patronat de ne pas vouloir partager le pouvoir...

Il est sain de partager la richesse créée. Il n'y a pas de débat là-dessus. Et nous applaudissons, par exemple, le forfait social qui revient à zéro pour les entreprises de 250 salariés. Il faut cependant bien garder en tête qui porte le risque, car cette notion est devenue abstraite. Et ce risque, c'est bien le chef d'entreprise qui le porte pleinement.

Quel est le climat social selon vous ?

Il est plutôt bon. On embauche mais, et c'est un paradoxe avec [plusieurs millions de demandeurs d'emploi](#), la difficulté des entreprises est de ne pas trouver de compétences. Pour autant cette croissance encourage les employeurs à choyer et fidéliser les salariés. Dans la plupart des entreprises, le climat est plutôt bon. Même s'il faut toujours s'améliorer en matière de management, ou de gestion des compétences.

Et le climat des affaires ?

L'année 2017 avec ses 2 % de croissance a redonné le sourire. Mais pas de quoi fanfaronner. On reste en dessous de la moyenne européenne. Il faut voir si ça dure, sachant qu'on a déjà enregistré un petit coup de mou. Du côté du commerce, on voit bien qu'il y a une stagnation de la consommation. Il faut rester vigilants, mais les chefs d'entreprise demeurent optimistes. Il y a des décisions qui facilitent le travail. Par exemple, les apprentis peuvent enfin faire les mêmes horaires que les tuteurs. C'est une mesure de bon sens pour laquelle on s'est beaucoup battus !

Et si nous nous félicitons [sur l'apprentissage](#) qu'enfin l'entreprise soit remise au cœur du jeu, nous sommes un peu circonspects. C'est l'Urssaf qui va collecter – en tant que collecteur unique — la contribution des entreprises, il sait faire. En revanche, comment va se passer la redistribution ? On nous annonce la création d'un organisme France compétence qui va gérer l'argent de l'ensemble de la formation... Mais cet argent qui vient des entreprises sera-t-il bien géré ? Pour en être sûr, nous demandons la transparence du fléchage ; mais aussi la sanctuarisation des montants dont les PME ont besoin. Il y a toujours un risque de dispersion quand l'argent va dans une grande caisse unique. Gare à la tentation de le voir affecté à autre chose.

Il y aura bientôt le prélèvement à la source. Vous n'en voulez pas...

Il y a une responsabilité qu'on nous fait porter et que nous n'avons pas demandée puisque les entreprises vont donc collecter l'impôt. Heureusement, [le gouvernement a reculé sur l'incrimination spécifique qui était prévue contre les employeurs si jamais une information fuitait](#). Il y avait des sanctions prévues au pénal, un an de prison ! C'était fort de café ! C'est une belle victoire de la CPME d'avoir fait retirer cette disposition du texte. Reste qu'il faut s'attendre à des erreurs, des problèmes de liens avec les logiciels de paie... C'est du temps qui est volé à l'entreprise, car que va-t-il se passer lorsqu'un

salarié ne comprendra pas son taux, sa fiche de paie ? Il ira voir l'employeur qui devra s'en expliquer... Bref nous sommes partis pour une nouvelle usine à gaz et des tracas en vue pour les patrons !

Dans moins d'un mois, se tient l'élection au Medef. Comment voyez-vous ce scrutin...

Je me garderai bien de prendre parti ou de faire un pronostic. Il faut que les organisations patronales soient fortes. L'amélioration du quotidien et de l'environnement des chefs d'entreprise est ce qui nous réunit...

Craignez-vous une forme de démagisme ? Le patronat est-il mortel selon vous ?

[Le patronat est mortel](#) comme toute chose ! Il nous faut nous reformater et nous réformer dans nos pratiques, ce qu'a commencé à faire la CPME. Vouloir tout dégager à tout prix n'est pas très sain. Les liens directs que nous entretenons avec nos adhérents et tout ce qui nous remonte des réseaux sociaux, des rencontres, déplacements et forums divers ont beaucoup fait pour apporter de l'oxygène à la sphère patronale et nous pousser à réactualiser notre logiciel. Il ne faut pas oublier ceux que nous devons servir : nos adhérents. Je suis le premier de leur serviteur et à ce titre la responsabilité est grande. Aussi, et c'est un de mes leitmotivs, je ne sépare jamais la personne morale de la personne physique. Il faut aimer l'entreprise et les chefs d'entreprise. Tenir ce principe c'est tenir notre avenir.

Un entrepreneur de terrain

François Asselin est issue d'une famille de charpentier. Il est à la tête de l'entreprise familiale Asselin SAS, située dans les Deux-Sèvres, et connue pour avoir construit L'Hermione, une réplique du navire de guerre français. En 2015, François Asselin succède à Jean-François Roubaud, à la tête de la CPME. Il fait un parcours sans faute à la tête de l'organisation patronale, obtenant plusieurs victoires – compte pénibilité revu, aides aux TPE, fin de la condamnation pénale pour le prélèvement à la source...

[Fanny Guinochet](#)

LES ECHOS – 12/06/2018

11 Impôt à la source : un geste envers les particuliers employeurs



+ VIDEO. L'Etat va verser l'acompte de 30 % sur le crédit d'impôt en janvier prochain, et non en mars, comme prévu initialement. Un moyen d'éviter que les particuliers employeurs ne fassent une avance de trésorerie trop importante.

Pour apaiser les inquiétudes des particuliers employeurs face à [l'arrivée du prélèvement à la source](#), l'an prochain, le gouvernement va faire un geste en leur faveur. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé, lors d'un déplacement ce lundi soir dans l'Eure, que l'acompte de 30 % perçu par ces ménages serait versé dès janvier, et pas en mars, comme le prévoyait le texte initialement.

Cette mesure concerne les crédits d'impôts considérés comme récurrents, soit celui lié à l'emploi à domicile (femme de ménage, aide à domicile, nounou) et celui lié à la garde d'enfants de moins de six ans (assistante maternelle, crèche).

Ce mécanisme avait été envisagé par la précédente majorité afin d'éviter que les particuliers employeurs n'avancent des sommes trop élevées, ce qui aurait pu freiner l'emploi dans le secteur. Comme les montants engagés peuvent tout de même varier d'une année sur l'autre, le gouvernement socialiste avait décidé d'accorder un premier acompte de 30 % en début d'année, puis le solde après l'été, lors de l'édition de l'avis d'imposition, de façon à pouvoir ajuster ce montant par rapport à la déclaration de revenus.

Avance de trésorerie

Malgré tout, les ménages qui engagent de lourdes dépenses dans l'emploi à domicile auraient pu avoir le sentiment d'avancer de l'argent à l'Etat. En janvier et février, ils auraient eu une retenue plus élevée que lorsque l'impôt passait par une mensualisation, puis ils auraient perçu une somme importante de l'administration fiscale en mars.

« *Nous voulons faire en sorte que les contribuables fassent le moins d'avance de trésorerie possible* », explique un porte-parole de Bercy. Le gouvernement cherche un moyen de mensualiser ces crédits d'impôts, mais il bute toujours sur des [difficultés techniques et budgétaires](#).

Ehpad : réduction d'impôts

Le ministre a par ailleurs annoncé que la réduction d'impôts pour l'hébergement dans un Ehpad sera également concernée par cet acompte. Les personnes âgées hébergées en maison de retraite peuvent bénéficier d'une réduction de 25 % des dépenses, un avantage plafonné à 2.500 euros.

En revanche, l'acompte ne sera pas appliqué aux autres crédits d'impôts. Soit parce qu'ils ne sont pas récurrents, comme celui lié à la rénovation énergétique. Soit parce qu'ils sont perçus par des ménages aisés, tels que le Pinel ou le Dufлот, qui peuvent plus facilement faire des avances de trésorerie.

Vidéo : <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301802739501-impot-a-la-source-un-geste-envers-les-particuliers-employeurs-2182969.php>

Ingrid Feuerstein

::: ENTREPRISES

LE FIGARO – 12/06/2018

12 L'adoption du pacte ferroviaire ne met pas fin à la grève



La loi sera définitivement votée à la fin de la semaine. Mais les syndicats restent mobilisés pour peser sur les prochaines négociations et sur leur score aux élections professionnelles.

Le contraste est saisissant. D'un côté, le projet de loi du «nouveau pacte ferroviaire» a été adopté à grande vitesse par l'Assemblée, le Sénat. Lundi, [la commission mixte paritaire s'est accordée sur le texte](#) (12 voix sur 14) en une heure à peine. À la fin de la semaine, cette réforme, considérée comme socialement explosive, sera définitivement bouclée. «Ce texte marque l'aboutissement de plus de trois mois de concertation avec les acteurs du secteur ferroviaire et de coconstruction avec les parlementaires», a déclaré la ministre des Transports, [Élisabeth Borne](#), sur Franceinfo ce mardi matin.

Pourtant, de l'autre côté, des manifestants continuent à brandir leurs drapeaux, leurs banderoles. Mardi, ils participeront à une «Journée de la colère cheminote» à l'appel des organisations syndicales de la SNCF. Tous espèrent que le taux de participation à la grève, en repli au fil des semaines avec un niveau de participation de 13,66 % (dont 49,2 % chez les conducteurs) le 8 juin, connaîtra un nouveau sursaut.

Comment expliquer que la grève se poursuive et que certains réclament encore le retrait du texte alors que le parcours législatif s'achève? Le rapporteur au Sénat, Alain Cornu (LR), leur a lancé un appel: «La loi va être votée, maintenant c'est du formalisme, ça ne sert plus à rien de continuer la grève si ce n'est pour embêter la France et les Français.»

Engagement du gouvernement attendu

Première raison de cette obstination, après l'adoption de la loi, d'autres étapes compléteront la réforme. La première démarrera vendredi. À la demande des syndicats, une table ronde réunira la ministre des Transports, l'Union des transports publics (UTP, organisation patronale comprenant la SNCF et ses concurrents) et les principaux syndicats (CGT, Unsa, SUD, CFDT, FO). Les représentants des cheminots attendent de cette rencontre un engagement du gouvernement sur le haut niveau de garanties sociales offert par la future convention collective. Une revendication sans doute jugée déplacée par l'UTP avec laquelle les syndicats de la SNCF ont signé plusieurs accords en 2016, portant notamment sur le temps de travail.

Les quatre syndicats risquent une nouvelle fois d'être déçus. La ministre a en effet souligné vendredi dernier qu'un observatoire du dialogue social, piloté par Jean-Paul Bailly, l'ancien patron de la RATP et de La Poste, serait mis en place pour veiller au bon déroulement de la négociation de branche. Les syndicats font pression pour convaincre l'UTP d'intégrer à la convention de branche la plupart des acquis sociaux dont bénéficient les cheminots de la SNCF. Dans ces conditions, le transfert éventuel chez un concurrent serait «indolore».

L'autre raison pour laquelle le conflit pourrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin est d'ordre tactique. Aucune des quatre organisations syndicales ne prendra le risque de sortir du conflit si les trois autres décident de continuer. Les deux syndicats réformistes (Unsa et CFDT) sont tancés par leurs bases qui leur reprochent notamment de n'avoir pas su défendre le statut. «Le compte n'y est pas», répète Roger Dillenseger, de l'Unsa, qui rêverait de pouvoir dire stop. Son collègue de la CFDT, Didier Aubert, le reconnaissait vendredi: «Dire qu'il n'y a pas une forme d'usure, ce serait mentir.» La CGT et SUD pensent plutôt à la suite du mouvement avec de nouvelles journées de grèves en juillet et en août. Les quatre syndicats s'alarment des répercussions de cette grève peu «efficace» sur leur score aux élections professionnelles de la SNCF en novembre.

Les quatre piliers du nouveau pacte ferroviaire, sur lesquels le gouvernement n'a rien lâché //
<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/06/11/20005-20180611ARTFIG00312-les-quatre-piliers-du-nouveau-pacte-ferroviaire.php>

SNCF: la grève pèse sur les comptes des entreprises //
<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/06/11/20005-20180611ARTFIG00310-sncf-la-greve-pese-sur-les-comptes-des-entreprises.php>

SNCF : Macron réfléchit déjà à l'après-réforme //
<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/06/11/01002-20180611ARTFIG00301-sncf-macron-reflechit-deja-a-l-apres-reforme.php>

LE FIGARO – 12/06/2018

13 Raffineries : le gouvernement va tenter de désamorcer le conflit



Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, doit recevoir les agriculteurs cet après-midi pour tenter de les convaincre de lever les blocages. Une dizaine de sites sont encore occupés ce mardi.

Éteindre l'incendie avant qu'il ne se propage. C'est la mission que se donne Stéphane Travert ce mardi. Le ministre de l'Agriculture doit recevoir vers 15 heures les représentants de la FNSEA et des Jeunes agriculteurs (JA) qui [organisent depuis dimanche le blocage de plusieurs raffineries et dépôts de carburant](#) pour dénoncer, entre autres, l'importation de produits agricoles non conformes aux normes françaises. Sur BFMTV hier soir, le ministre s'est dit «prêt à dialoguer avec eux», assurant avoir passé la journée de lundi à travailler «pour répondre à l'ensemble des questions qui sont les leurs, sur l'huile de palme mais aussi la PAC (Politique agricole commune de l'UE, ndlr) et les accords commerciaux».

Ce mardi, une dizaine de sites sont encore bloqués par les agriculteurs, notamment à Saint-Priest (Rhône), Reichstett (Bas-Rhin) et Portes-lès-Valence (Drôme). À Vatry, où jusqu'à 200 agriculteurs se sont mobilisés lundi, «les équipes se relayent», a indiqué la porte-parole de la FDSEA de la Marne. Selon elle, une centaine de personnes sont attendues sur ce site aujourd'hui, dont une trentaine d'agriculteurs aubois, «puis le relai sera pris mercredi par les exploitants agricoles venus de Haute-Marne», a-t-elle ajouté. Le blocage du site de La Mède (Bouches-du-Rhône), symbole de leur lutte contre l'importation de produits agricoles dont l'huile de palme, a en revanche été levé. «Nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, on ne se sent pas aidé, mais les agriculteurs sont fatigués et sont obligés de retourner travailler», avait déclaré à l'AFP Jean-Paul Comte, président local de la FRSEA.

Ailleurs, les agriculteurs sont déterminés à se relayer jusqu'à mercredi. «C'est un coup de semonce que nous voulons donner. L'agriculture, c'est 14% des emplois français. C'est un secteur qui compte. Aujourd'hui 3.000 agriculteurs sont dans la rue. Est-ce qu'ils vont être écoutés ou pas?», s'est interrogée Christiane Lambert, patronne de la FNSEA.

Stéphane Travert, [qui avait qualifié les blocages d'«illégaux» hier](#), veut désormais recentrer le débat sur l'avenir de la filière colza. «Aujourd'hui, on a une filière colza en France qui est une belle filière, et que je soutiens», a-t-il expliqué [au micro de franceinfo](#) lundi soir, tout en exhortant Total à «trouver les voies et les moyens, avec la filière, de se mettre d'accord sur des approvisionnements d'huile de colza française. C'est à la filière et à l'entreprise de pouvoir négocier. Je souhaite que notre filière colza ne soit pas mise en difficulté et reste compétitive. Et pour qu'elle reste compétitive il faut qu'elle puisse fournir de l'huile de colza dans nos raffineries françaises», insiste-t-il.

Le ministre de l'Agriculture soulignait également sur BFMTV que la réponse aux problèmes de la filière devrait être européenne: «Si la France interdit demain l'huile de palme dans ses raffineries, tant que ça ne sera pas interdit au niveau européen, d'autres raffineries pourront produire du biocarburant avec de l'huile de palme, ce qui fragilisera de toute façon notre filière colza».

En attendant, Stéphane Travert rappelle qu'une pénurie de carburant n'est pas à craindre dans l'immédiat, la France comptant au total sept raffineries en activité ainsi que 200 dépôts de carburant. De plus, l'État dispose de stocks stratégiques pour trois mois. «Aujourd'hui il n'y a aucun risque pour les automobilistes, et j'appelle à la responsabilité de chacun», a-t-il expliqué sur franceinfo.

Divisions syndicales

Ce nouveau conflit lancé par la FNSEA et les JA n'est pas du goût de la Confédération paysanne et de la Coordination rurale. Tous deux ont dénoncé ces manifestations, estimant que les cultures de colza françaises seraient mieux utilisées dans l'alimentation humaine que pour faire du biocarburant. «La FNSEA mobilise donc ses troupes pour défendre les intérêts du groupe Avril, concurrencé par le pétrolier Total, pour capter le marché des agrocarburants», a ainsi assuré la Confédération paysanne dans [un communiqué](#). Elle estime que «transformer de l'huile de colza en agrocarburant est une impasse pour les paysans, dont le bilan environnemental s'avère calamiteux». Cet avis est partagé par le patron de la CGT, Philippe Martinez: «Nous disons attention sur les biocarburants. Il faut faire du blé et du colza pour manger», a-t-il affirmé sur BFMTV ce matin, qualifiant l'appel à la mobilisation de la FNSEA d' «histoire de gros sous avec Total au milieu».

«Pourquoi ne pas ouvrir le débat à toutes les productions agricoles en bloquant plutôt les ports par lesquels transitent ces marchandises?», s'est pour sa part interrogée la Coordination rurale. Cette dernière assure qu'elle «ne rejoindra les manifestations de la FNSEA que lorsque ce syndicat défendra uniquement les intérêts des agriculteurs».

Vidéos : <http://premium.lefigaro.fr/social/2018/06/12/20011-20180612ARTFIG00045-raffineries-le-gouvernement-va-tenter-de-desamorcer-le-conflit.php>

LES ECHOS – 12/06/2018

14 Casino veut céder 1,5 milliard d'actifs pour réduire sa dette



Jean-Charles Naouri, PDG de Casino.

Le distributeur prévoit notamment de vendre de l'immobilier en France.

Jean-Charles Naouri veut regagner la confiance des investisseurs. Le titre de son groupe, Casino, a en effet perdu plus de 6 % en Bourse la semaine passée, plus de 19 % en un mois et près de 40 % en un an. Pour tenter d'inverser la tendance, le distributeur a annoncé ce lundi soir un plan de cession d'actifs de 1,5 milliard d'euros. Le directeur financier, Antoine Giscard d'Estaing, a indiqué que la moitié de l'opération serait effectuée en 2018 et l'autre début 2019.

Cette opération ajoutée aux ressources financières générées par l'activité des magasins du groupe « *permettra au groupe Casino de réduire sa dette financière nette en France de l'ordre de 1 milliard d'euros à fin 2018* », indique le communiqué. Le plan de cession ne comprend pas la vente de Via Varejo, la branche de points de vente non-alimentaires de la filiale brésilienne de Casino. La société est sur le marché depuis plusieurs mois.

L'exemple Franprix

Le distributeur ne précise pas quels actifs il va céder. Ses dirigeants concèdent qu'il s'agira en partie d'immobilier. Le groupe possède pour 3,9 milliards d'euros de murs en France. Antoine Giscard d'Estaing évoque, par exemple, des Monoprix qui sont pour la plupart à des emplacements premium. Le directeur financier pointe explicitement une stratégie « *légère en actifs* », comme en mènent des groupes hôteliers comme Accor. « *Franprix fonctionne très bien alors que nous avons cédé la plupart des murs* », illustre-t-il.

Casino profite en plus du communiqué de ce lundi pour confirmer ses objectifs financiers pour 2018, à savoir une croissance organique de plus de 10 % de son résultat opérationnel courant pour la distribution alimentaire en France. Le distributeur « *anticipe au deuxième trimestre une croissance comparable du chiffre d'affaires (hors effets calendaires) supérieure à celle réalisée au premier trimestre* ». Au premier semestre, Casino « *devrait dépasser ses objectifs annuels de croissance de la rentabilité en France et atteindre son objectif de désendettement* », ajoute le groupe.

L'entreprise précise qu'elle dispose en outre de 3,3 milliards d'euros de lignes de crédit non tirées. Ces annonces interviennent quelques jours après la publication d'une note d'analystes de Barclays qui pointait l'endettement du groupe et de son holding [Rallye \(qui pourrait vendre ses magasins de sport Courir\)](#) ainsi que la faible génération de cash flow libre de l'activité en France.

[Philippe BERTRAND](#)

LE PARISIEN – 12/06/2018

15 Chez Carrefour, vous ferez bientôt vos courses via Google



Grâce à l'enceinte connectée Google Home, les clients Carrefour pourront bientôt passer commande auprès de l'enseigne et se faire livrer, ou récupérer leurs achats en « drive ».

Carrefour a annoncé un partenariat inédit avec le géant du web Google. Objectif pour le distributeur : «devenir le leader du e-commerce en France».

Après [le partenariat Monoprix Amazon](#) dévoilé fin mars, les grandes manœuvres se poursuivent dans l'univers ultra-compétitif du e-commerce. Ce lundi, [Carrefour](#) a annoncé un partenariat inédit avec le géant du web Google. Objectif pour le distributeur : « devenir le leader du e-commerce en France, notamment en attirant une nouvelle clientèle : les jeunes urbains connectés », selon Marie Cheval, la directrice exécutive clients, services et transformation digitale de Carrefour. Le numéro un de la grande distribution française assure qu'il s'agit là d'une première mondiale.

Des commandes via Google Home ou un site web

Ce partenariat s'appuie notamment sur la dernière innovation technologique de Google, son assistant vocal, [Google Home](#) (lancé en août dernier en France). Grâce à ce petit boîtier connecté, vous pourrez

rapidement passer commande auprès de Carrefour et vous faire livrer, ou récupérer vos achats en « drive ». Si vous n'avez pas l'assistant, vous pourrez aussi passer par un site web : Google shopping. L'assistant Google est compatible avec les smartphones (iOS et Android) les TV connectées et les montres connectées. Le service sera-t-il payant ou gratuit ? Pas de réponse pour l'instant.

La mise en œuvre de ce partenariat est prévue pour la fin de l'année 2018 pour les produits non alimentaires et début 2019 pour les produits alimentaires, y compris frais. Si le système existe déjà aux Etats-Unis entre [Walmart et Google](#) pour le non alimentaire, la firme française précise qu'il n'y a pas d'équivalent à ce jour s'agissant des produits frais.

Dans ce projet, qui a pris plusieurs mois avant être dévoilé, Carrefour amène son expertise des produits, son expérience de la logistique (préparer les commandes et effectuer la livraison), tandis que Google apporte dans sa besace son expertise d'interface clients (reconnaissance de la voix, analyse de la data, etc.) « L'idée est d'être très rapide et très fluide », précise Marie Cheval.

Un «lab de cocréation» sera installé cet été à Paris

Ce partenariat XXL comporte deux autres piliers. Le premier ? Un « lab de cocréation » sera installé cet été à Paris et regroupera des ingénieurs des deux entreprises afin de plancher sur le thème - vaste - de l'intelligence artificielle.

Exemple de cas concret : faire voir le jour à des moteurs de recommandation beaucoup plus poussés. « On vous proposera tel ou tel type de produits parce qu'on aura mieux cerné qui vous étiez en fonction de vos habitudes », souligne Marie Cheval. En Chine, dans le cadre d'un autre partenariat, avec la firme Tencent, il est désormais possible de payer grâce à un système de reconnaissance faciale.

Le deuxième pilier vise à accélérer la digitalisation du groupe. La suite Google (mails, agendas, etc.) sera déployée auprès des 160 000 collaborateurs du groupe, afin de travailler de façon plus collaborative. Par ailleurs, quelque mille salariés seront formés, notamment à l'analyse des données, afin de créer une « nouvelle génération de managers », qui auront été sensibilisés à l'importance du digital dans le monde d'aujourd'hui. « Il faut accélérer la prise de conscience de nos équipes », insiste la directrice exécutive.

Prochaine étape de ce vaste plan de transformation [présenté par Alexandre Bompard en début d'année](#) : « rendez-vous dans quelques mois pour les démonstrations grandeur nature », promet Marie Cheval.

Odile Plichon et Daniel Rosenweg

::: POLITIQUE

LES ECHOS – 12/06/2018

16 Politique sociale : Macron veut recadrer le débat



Emmanuel Macron entend « redonner de la cohérence à son approche sociale » dans un discours mercredi devant le congrès de la Mutualité française.

Le chef de l'Etat veut ce mercredi devant le congrès de la Mutualité française « redonner de la cohérence à son approche sociale. » Son discours intervient dans un moment de doute jusque parmi ses proches sur le volet « protéger » de sa politique.

Siffler la fin du match et des prises de parole qui vont dans tous les sens après plusieurs jours, voire semaines de flottements quant à la politique que veut mener le gouvernement sur les aides sociales. Essayer de « *redonner de la cohérence à son approche sociale* », dit l'Elysée. Tenter, aussi, de faire baisser d'un ton cette musique qui monte et s'installe d'une politique qui ne serait pas assez sociale. Mettre en avant le volet « *protéger* » et lui donner des perspectives en traçant le cadre des réformes à venir, notamment sur un RSA plus « *efficace* » pour le retour à l'emploi, toujours selon l'Elysée. C'est ce que veut faire Emmanuel Macron ce mercredi à Montpellier, à l'occasion du 42e congrès de la Mutualité française.

« Un discours stratégique »

Un événement durant lequel doivent être notamment être abordés la reconnaissance de la solidarité familiale et le statut des aidants ou encore le reste à charge zéro (optique, dentaire), mais, promet, l'Elysée, bien plus encore. « *Ce sera un discours stratégique sur une nouvelle manière de prévenir les grands risques sociaux comme le chômage, la maladie et la retraite.* y indique-t-on. *Cette vision, au fur et à mesure des réformes sectorielles a un peu perdu de sa visibilité* ».

Comme s'il y avait urgence à rassurer en la matière, à redonner un cap, à réaffirmer une direction, à porter davantage, aussi, politiquement ce volet « protéger » qui a du mal à percer ou à convaincre. Ceci, alors que la politique d'Emmanuel Macron est de plus en plus perçue, [selon les sondages, comme étant de droite](#) - et sous-entendu, pas assez sociale -, que des voix dans la majorité n'ont de cesse de rappeler le « *contrat social* » que contient le macronisme, selon elles, pour une société de l'émancipation par le travail et non une société de statuts. Et que dans une note publiée dans « Le Monde » ce week-end, [des économistes de la campagne du candidat Emmanuel Macron](#) prônent un « *rééquilibrage social* » de la politique du président, regrettant notamment que « *la lutte contre les inégalités d'accès* » ne soit pas plus apparente dans la politique du gouvernement.

D'autres notes sont aussi arrivées récemment à l'Elysée sur le volet « protéger », comme celle de Jean-Marc Borello, président du groupe SOS et artisan social de la campagne, signée par un membre du gouvernement.

Nombre de questions

Pour autant, la présidence prévient qu'il « *ne s'agit pas d'un tournant social mais d'un approfondissement* », rappelant qu'il s'agit de « *prendre les inégalités à la racine pour essayer de les résoudre* » plutôt que de les réparer par des allocations. De quoi marteler à nouveau que cette approche sociale ne répond pas, selon l'Elysée, à une « *logique budgétaire* », mais à une logique « *d'efficacité* ». Un discours développé aussi par Matignon ou encore la ministre des Solidarités, Agnès Buzyn, mais qui, en attente des économies futures et des suites du rapport CAP 2022, suscite nombre de questions.

Si les arbitrages ne sont pas encore réalisés, le chef de l'Etat doit aussi esquisser ce mercredi les pistes de réformes de la politique de santé - sans entrer dans le détail du plan hôpital prévu pour juillet. Il doit également rappeler la philosophie de [la réforme des retraites](#) annoncée pour l'an prochain et la réforme en cours de discussion à l'Assemblée [sur l'assurance-chômage](#), pour l'instant moins ambitieuse que prévu, mais qui vise, a redit la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, à lutter contre la « *résignation* ». Manifestement un discours qui a encore du mal à convaincre.

Isabelle Ficek

17 La limitation à 80km/h, fardeau de l'exécutif



Décidée par Edouard Philippe, cette mesure, qui reste très impopulaire, sera applicable à partir du 1er juillet.

C'est un boulet dont l'exécutif ne parvient pas à se défaire. Six mois après l'annonce par le premier ministre, Edouard Philippe, d'une limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires à double sens sans séparateur central, et trois semaines avant sa mise en œuvre, prévue le 1^{er} juillet sur l'ensemble du territoire, la mesure reste fortement impopulaire. Particulièrement critiquée par la droite et les associations d'automobilistes, elle suscite le mécontentement chez une large majorité de Français et d'élus locaux mais aussi dans les rangs du gouvernement ou des députés La République en marche (LRM).

« La levée de boucliers est très forte car c'est un sujet très concret. Environ 70 % de la population y est opposée et, au fil des mois, le mécontentement ne s'estompe pas », observe Jérôme Fourquet, directeur du département opinion et stratégies de l'IFOP. « Comme la mesure n'est pas encore mise en vigueur, il n'y a pas d'effet d'acceptation légitimiste ou résignée », note le sondeur. Les opposants ayant encore l'espoir que le gouvernement renonce à son projet.

Plus à perdre qu'à gagner

En première ligne pour défendre une mesure qu'il a sortie de son chapeau début 2018, alors qu'elle ne figurait pas dans le programme du candidat Macron, Edouard Philippe est régulièrement pris pour cible par les contestataires. Ce fut encore le cas lors de son récent déplacement en Haute-Garonne, jeudi 7 juin, quand des marcheurs ont fait part de leur opposition à cette réduction de la vitesse, qui concernera 400 000 km de routes.

Les sondeurs sont formels : cette réforme décriée constitue l'un des facteurs de la baisse de popularité du chef de l'Etat et de son premier ministre dans les sondages, ces derniers mois. Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Elysée il y a un an, elle constitue même la mesure la plus impopulaire de l'exécutif, après l'augmentation de la CSG, d'après une étude BVA, publiée le 4 mai.

Au sein même du gouvernement, la limitation à 80 km/h ne fait pas l'unanimité. Inquiets des dégâts causés dans l'opinion, plusieurs ministres ont tenté de torpiller la mesure, en coulisses. Outre Jacques Mézard et Gérard Darmanin, qui ont mis en avant leur connaissance du terrain pour dire à Emmanuel Macron tout le mal qu'ils en pensaient, Gérard Collomb est revenu plusieurs fois à la charge à l'Elysée pour en obtenir la suppression ou a minima son aménagement. Le ministre de l'intérieur a notamment suggéré de confier aux préfets la responsabilité de choisir, au moins dans un premier temps, les axes les plus accidentogènes où diminuer la vitesse. Mais Matignon a retoqué l'idée, estimant que ce serait introduire une inégalité de traitement entre les Français.

A l'origine, l'Elysée n'était pourtant pas très allant sur le sujet. Face à la grogne annoncée des étudiants ou des cheminots, plusieurs conseillers estimaient que l'exécutif avait plus à perdre qu'à gagner avec une telle mesure. Paraphrasant Georges Pompidou, le chef de l'Etat répète lui-même souvent qu'il faut « arrêter d'emmerder les Français » avec les interdictions.

« *Cela a fait perdre 5 points à Macron, dont 10 chez les hommes* », soupire un ministre, regrettant que le président paie au prix fort le coût d'une mesure venant de Matignon. En particulier dans les zones rurales, moins bien desservies en transports en commun, où l'on ne digère pas cette décision venue de Paris. « *Edouard Philippe incarne cette décision mais le côté technocratique de cette réforme, qui tombe d'en haut et doit s'appliquer de manière jacobine sur l'ensemble du territoire, alimente aussi l'image de "président des villes" d'Emmanuel Macron* », relève M. Fourquet.

Malgré la grogne, M. Macron aurait finalement décidé de soutenir M. Philippe pour ne pas altérer leur relation. « *Le président et le premier ministre ont une relation de travail très fluide, mais pour que ça marche, il ne faut pas que ce soit toujours dans le même sens* », explique un proche du chef de l'Etat. Seule condition imposée par le président : la mesure sera « expérimentale » pendant deux ans. « *En 2020, on regardera si cela a permis de diminuer le nombre de morts sur les routes et on avisera* », explique l'Elysée.

Le chef du gouvernement, lui, se veut inflexible sur la nécessité de mettre en œuvre cette limitation, qu'il juge indispensable pour endiguer la hausse de la mortalité routière. Preuve de son attachement à cette mesure, il a recadré publiquement M. Collomb après que celui-ci a exprimé ses réserves lors d'une réunion à Rungis, le 17 mai. Avant d'assurer le lendemain : « *Le gouvernement dans sa globalité assume ce choix.* »

« **Mesure jacobine** »

Chez les députés LRM, en revanche, le sujet suscite toujours la grogne de dizaines d'élus, qui restent vivement opposés à cette mesure. Et ne s'en cachent pas. Président du groupe d'études route et sécurité routière à l'Assemblée, Benoît Simian dénonce la méthode employée par le gouvernement. « *On ne peut pas faire croire qu'on peut tout régler depuis Paris. Cette mesure jacobine est très mal perçue sur les territoires* », regrette le député LRM de Gironde, estimant nécessaire de « *laisser les maires et les présidents de département décider des endroits où il faut limiter la vitesse, au cas par cas* ».

« *Il aurait été de bon ton de travailler avec les collectivités sur ce sujet, au lieu de prendre une décision devant s'appliquer partout de manière unilatérale* », abonde le député LRM de Corrèze, Christophe Jerretie, en pointant le « *risque* » pour l'exécutif de se « *mettre à dos les territoires* ». « *Très défavorable sur le fond comme sur la forme* » à cette mesure, il craint en particulier qu'elle « *pénalise* » les travailleurs des zones rurales, qui pourraient se voir retirer leur permis plus facilement. « *Dans ma circonscription, quelqu'un qui n'a pas de permis n'a pas d'emploi !* », s'émeut-il. Avec 33 autres élus du Massif central, il a même adressé une lettre ouverte au chef de l'Etat, le 24 février, pour lui demander de renoncer à une disposition jugée « *injuste et pénalisante pour la France périphérique* ».

D'autres élus macronistes, comme le député de la Nièvre, Patrice Perrot, ou encore sa collègue de Haute-Saône, Barbara Bessot-Ballot, sont du même avis. « *La majorité silencieuse n'en veut pas. Cela éloignera encore plus le monde rural du monde urbain* », a-t-elle averti le 20 décembre. Si l'exécutif assure que cette règle sera bien mise en œuvre le 1^{er} juillet, ses détracteurs espèrent toujours un recul. « *J'ai espoir qu'on m'écoute !* », note ainsi M. Simian, appelant Matignon à trouver « *une sortie de crise* ».

Par [Alexandre Lemarié](#) et [Cédric Pietralunga](#)

L'OPINION – 12/06/2018

18 Sarkozy: le doute s'installe sur Wauquiez



Les deux hommes ont rendez-vous mercredi. L'ex-chef de l'Etat est très sceptique sur l'action du nouveau chef de parti, six mois après son élection à la présidence de LR

Laurent Wauquiez sera-t-il encore président des Républicains dans un an, à l'issue des européennes ? Aujourd'hui, au sein de la droite, cette question prend de plus en plus d'écho. Six mois après son installation à la tête du parti, Laurent Wauquiez est dans une situation d'une fragilité étonnante. Même Nicolas Sarkozy s'interroge sur son action.

Nicolas Sarkozy et Laurent Wauquiez ont rendez-vous ce mercredi. Cela tombe bien. Les deux hommes, dont la dernière rencontre remonte à un petit-déjeuner le 10 avril, ont beaucoup de choses à se dire. Si leurs relations ne sont pas humainement mauvaises, si leurs échanges téléphoniques sont réguliers, une vraie incompréhension est, entre eux, en train de s'installer.

Même s'il se tient loin de la politique (« C'est fini », dit-il), Nicolas Sarkozy demeure celui vers qui on se tourne quand cela va mal à droite. Cela avait été le cas lorsque la campagne présidentielle de François Fillon était partie en torche. Cela recommence aujourd'hui. Ces dernières semaines, plusieurs élus sont venus confier à l'ex-chef de l'Etat leurs [doutes sur la situation des Républicains](#). Celui-ci partage leur désarroi. Si Nicolas Sarkozy a soutenu Laurent Wauquiez lors de son élection pour la présidence du parti en décembre, il ne comprend pas ce qu'il fait depuis son installation rue de Vaugirard.

L'ancien président de LR voit d'abord avec inquiétude les fragmentations se multiplier au sein de son camp. Entre les deux hommes, c'est un désaccord stratégique de fond. Lorsqu'il était à la tête de sa famille politique, Nicolas Sarkozy a toujours estimé que le premier impératif était de rassembler. Or – c'est le moins que l'on puisse dire – ce n'est pas l'objectif prioritaire de son cadet. Quand, entre 2014 et 2016, Laurent Wauquiez était l'un des principaux lieutenants de l'ex-chef de l'Etat, à la tête de l'UMP puis de LR, il a même toujours estimé que son aîné perdait son temps à essayer de rassembler. Il s'en ouvrait régulièrement aux collaborateurs sarkozystes de l'époque. « Aujourd'hui, il l'a théorisé », confie l'un d'eux. Lors de sa campagne pour la conquête du parti, Laurent Wauquiez n'a pas non plus caché que son management serait à l'opposé de celui de son prédécesseur : les plus fidèles seraient les premiers récompensés et non pas les plus critiques.

Tête de liste. Nicolas Sarkozy est aussi préoccupé par une autre fracture : celle entre l'urbain et le rural, dans laquelle Laurent Wauquiez s'est engouffré. Le numéro 1 de LR a fait de la « fracture territoriale », l'un de ses principaux axes d'attaque contre Emmanuel Macron, ce « président des métropoles ». « C'est une opposition dangereuse », a confié [l'ex-chef de l'Etat à Valérie Pécresse, lors de leur entretien, le 8 mars](#). Déjà, il estimait que, pendant la présidentielle, François Fillon avait commis une énorme faute en opposant France populaire et France conservatrice.

Les élections européennes de mai 2019 seront la première vraie haie à franchir pour le président des Républicains. Sur la ligne, comme sur la composition de la liste, cela s'annonce compliqué. Devant ses visiteurs, l'ex-locataire de l'Élysée estime que ce serait à Laurent Wauquiez de conduire la liste et de mener le combat. « Il juge que le chef doit être en première ligne par gros temps. Tu n'es pas là juste pour battre Maël Portelli et Florence de Calan », ironise un ministre du gouvernement Philippe qui a vu Nicolas Sarkozy il y a dix jours. Pour Laurent Wauquiez, c'est hors de question : aucun autre chef de

parti ne sera en pole position. Déjà Nicolas Sarkozy trouve que celui-ci n'est pas assez présent au quotidien : l'immensité de la région Auvergne-Rhône-Alpes l'oblige à passer trop de temps sur les routes.

C'est une affaire de fond, c'est aussi une affaire de forme. « Nicolas Sarkozy aimerait voir ses conseils davantage écoutés », avance un sarkozyste. « Il n'y a pas seulement un froid entre Nicolas Sarkozy et Laurent Wauquiez, il y a un froid entre Laurent Wauquiez et le reste du monde », ajoute un autre. L'ex-chef de l'Etat voit les siens laissés sur le carreau par le nouveau patron de la famille. Frédéric Péchenard, son ancien directeur général à LR, regrette de « ne pas être utilisé », malgré sa connaissance parfaite du monde policier (il a été directeur de la police nationale). Yves Foulon, maire d'Arcachon, aurait aimé devenir député européen ; on lui a fait comprendre que cela serait impossible. Eric Woerth estime qu'« une purge » a été pratiquée au sein du parti...

Entre Nicolas Sarkozy et Laurent Wauquiez, Brice Hortefeux ne peut plus faire l'intermédiaire comme cela a été si souvent le cas par le passé : le député européen et l'ex-chef de l'Etat ont l'interdiction d'être en contact depuis la mise en examen du second, le 21 mars, dans le dossier libyen. Cela commence à se faire sentir. Lors de [la tempête de l'EM Lyon](#), le président de région, fort mari, avait d'abord demandé à Brice Hortefeux de prévenir le chef de l'Etat que son téléphone allait sonner. Evidemment, cet épisode, fin février, a laissé des traces. Devant les étudiants de cette école de commerce, Laurent Wauquiez, enregistré à son insu, avait assuré que Nicolas Sarkozy, à l'Elysée, espionnait ses ministres. Même si l'ex-membre du gouvernement s'est excusé publiquement, l'ancien chef de l'Etat reste « blessé », selon un proche.

« **Président de cœur** ». Ce printemps, Nadine Morano l'a dit à Laurent Wauquiez : « Tu dois garder en tête que Nicolas reste une référence dans notre famille politique. Attention, il ne faut pas le négliger. Il est encore le président de cœur. » Pour le patron des Républicains, le rendez-vous de ce mercredi fait partie d'une tradition qu'il veut instituer. Mais aujourd'hui, c'est lui le boss. Une page s'est tournée. C'est lui qui devra gérer les fantômes du passé (l'affaire Bygmalion, dans laquelle Nicolas Sarkozy est mis en examen, sera jugée en 2019 ou 2020). « Nicolas Sarkozy ne nous simplifie pas la vie en soufflant en permanence le chaud et le froid avec Emmanuel Macron », ajoute un jeune député LR. [L'ex-chef de l'Etat est également très proche de Gérald Darmanin](#), haut placé sur la liste des ennemis du président de LR.

Pour Nicolas Sarkozy, aujourd'hui, la donne est claire : l'heure du jugement viendra en mai prochain pour Laurent Wauquiez. « Les européennes seront le juge de paix », a dit-il à plusieurs élus. A l'une d'elles, proche de Valérie Pécresse, il a indiqué : « Tu restes jusqu'aux européennes, quoi qu'il arrive. » Le compte à rebours est enclenché.

Vivement critiqué chez LR, Laurent Wauquiez ne bougera pas d'un iota //

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/vivement-critique-chez-lr-laurent-wauquiez-ne-bougera-pas-d-iota-153158>

Calmels-Wauquiez, un tandem condamné ? // <https://www.lopinion.fr/edition/politique/calmels-wauquiez-tandem-condamne-153121>

[Ludovic Vigogne](#)

INTERNATIONAL

LE MONDE – 12/06/2018

19 Le sort du Brexit suspendu au vote du Parlement de Westminster



Les députés britanniques entreprennent à partir de ce mardi un nouvel examen du projet de loi sur la sortie de l'Union européenne.

Le sort du Brexit, mais aussi le pouvoir du Parlement face à l'exécutif, sont en jeu mardi 12 et mercredi 13 juin à la Chambre des communes, avec une série de votes déterminants pour la position de Theresa May dans la négociation du divorce avec les Vingt-Sept. Formellement, les députés britanniques examinent en seconde lecture le projet de loi sur la sortie de l'Union européenne (UE), un texte fleuve qui abroge le principe d'intégration automatique des textes européens dans la législation nationale, et en même temps réintègre l'ensemble de ces textes pour éviter tout hiatus.

Mais toute l'attention est concentrée sur quinze amendements que la Chambre des lords a votés contre l'avis du gouvernement, et qui visent à modérer, voire annihiler les effets du Brexit, et à donner le dernier mot au Parlement et non au gouvernement. Il suffirait qu'une quinzaine de députés conservateurs s'allient avec l'opposition pour que ces amendements soient adoptés, ce qui n'est pas impossible. Paradoxalement, les partisans d'un Brexit dur, qui ont fait campagne pour préserver la souveraineté de Westminster, menacée selon eux par celle de Bruxelles, voudraient voir les députés marginalisés, car ces derniers sont majoritairement pro-européens.

Deux des quinze amendements en question pourraient, s'ils étaient adoptés, amorcer un tournant dans le processus de Brexit. Le numéro 19, qui donne un « vote significatif » (*meaningful vote*) aux députés, apparaît comme le plus crucial. Il prévoit que la première ministre ne puisse pas signer l'accord de retrait de l'UE sans un vote formel du Parlement avant le 30 novembre prochain. Si les députés n'acceptaient pas le texte, ce qui est possible, ils pourraient obliger Theresa May soit à retourner à la table des négociations avec Bruxelles, soit à provoquer un nouveau référendum. [L'élue conservateur « rebelle » qui promeut ce texte n'est rien moins que Dominic Grieve, ancien procureur général et figure des Tories.](#)

La menace d'un « mauvais deal »

Lundi soir, Theresa May a solennellement mis en garde les élus conservateurs : « *Je tente de négocier le meilleur accord pour le Royaume-Uni. Si [cet amendement] est approuvé, cette position dans la négociation sera affaiblie.* » Son gouvernement estime que dans ce cas, Michel Barnier, le chef des négociateurs de l'UE, pourrait volontairement négocier avec M^{me} May un « mauvais deal » pour Londres, en sachant que l'accord final se ferait avec les députés. La négociation elle-même est enserrée dans un délai restreint : le Brexit doit intervenir le 29 mars 2019 et l'accord de retrait doit avoir été paraphé à l'automne 2018 pour permettre sa ratification par les vingt-sept parlements nationaux.

Un temps brandie par M^{me} May, la menace d'un « no deal » n'est pas considérée comme crédible tant les conséquences, d'ailleurs peu anticipées par le gouvernement britannique, en seraient cataclysmiques. Les députés conservateurs « *doivent résister à l'intimidation* », tonne le *Financial Times*, inquiet des conséquences du Brexit pour l'économie. « *Ils doivent obtenir de prendre part à l'un des votes les plus décisifs de l'histoire britannique moderne.* »

Le second amendement, sensible, concerne le maintien du Royaume-Uni dans une union douanière européenne. Il prévoit que la loi qui rend les textes européens applicables ne puisse être abrogée avant que le gouvernement ait rendu publiques les mesures qu'il prend en vue de négocier le maintien dans cette union douanière. Theresa May est moins nerveuse sur ce second point car, même adopté,

l'amendement lui laisserait davantage de marge de manœuvre. En outre, la question des douanes pourrait être discutée à nouveau en juillet, à l'occasion du débat d'un projet de loi spécifique. A quelques heures du vote, les députés conservateurs étaient d'ailleurs soumis à d'intenses pressions pour accepter une formulation de compromis.

L'ambiguïté de Corbyn

Sans avoir de chance d'être adopté, un troisième amendement adopté par les Lords reflète la manière dont certains députés cherchent, pour ainsi dire, à vider le Brexit de son sens. Il entend obliger le gouvernement à négocier un maintien du pays dans l'espace économique européen (EEE, qui réunit l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), autrement dit dans le marché unique européen. Il n'a guère de chance d'être retenu du fait de l'étonnant refus du Parti travailliste de le soutenir. Alors que les conservateurs « rebelles » proeuropéens s'accordent avec le Labour pour prôner un maintien dans une union douanière afin de minimiser les contrôles à la frontière et préserver l'économie, le parti de Jeremy Corbyn [a déposé son propre amendement alambiqué, qui entend assurer au Royaume-Uni « le plein accès au marché unique de l'UE »](#), et que les Tories « rebelles » ne soutiennent pas.

M. Corbyn, lui-même ambigu sur l'Europe, ne veut pas s'aliéner les élus des circonscriptions qui ont voté majoritairement en faveur du Brexit, notamment par hostilité à la libre circulation des personnes, que respecte l'EEE. Il pourrait aussi s'agir de la poursuite de la tactique d'évitement du Brexit, suivie jusqu'à présent par le chef du Labour. Comme si Jeremy Corbyn préférerait continuer à voir M^{me} May se débattre avec le dossier impossible du Brexit plutôt que de l'aider à s'en sortir. Il n'est cependant pas certain que ce calcul, [qui l'a servi lors des législatives de 2017](#), soit payant à long terme.

Selon un sondage publié lundi 11 juin, Theresa May surpasse très largement Jeremy Corbyn dans l'opinion britannique, aussi bien quant à la « *capacité à prendre des décisions difficiles* » que sur des critères de « *compétence* », de « *force* » et d'« *intelligence* ».

Par [Philippe Bernard](#)

LES ECHOS – 12/06/2018

20 Trump et Kim s'engagent dans une « nouvelle ère »



A l'occasion d'une rencontre exceptionnelle à Singapour, le président américain et le dictateur nord-coréen ont finalisé, ce mardi, les termes d'une déclaration commune qui doit fixer le cadre de leurs futures relations, après plus de soixante années de tensions.

Une longue marche sur un tapis rouge sous une colonnade blanche, une estrade saturée de drapeaux américains et nord-coréens, puis deux généreux sourires. Après des mois de vives tensions ponctués d'échanges d'insultes et de menaces de guerre, Donald Trump et [Kim Jong-un](#) ont méticuleusement mis en scène ce mardi matin leur poignée de mains à l'ouverture de leur sommet historique dans un hôtel cinq étoiles de Singapour.

Les deux hommes ont beaucoup misé sur cette rencontre exceptionnelle pour cimenter leur aura auprès de leurs opinions publiques respectives, parfois dubitatives face à ce rapprochement précipité dont les conséquences restent encore très incertaines.

Visiblement ravi de ce sommet avec la première puissance de la planète que son père Kim Jong-il n'avait jamais réussi à obtenir, Kim Jong-un s'est fendu en anglais d'un « Nice to meet you, Mr President », qui a visiblement régalé Donald Trump.

Un document « global » et « historique »

Les deux hommes se sont entretenus en tête-à-tête pendant une quarantaine de minutes, un échange dans lequel Kim Jong-un a déclaré voir « un bon prélude à la paix », sans toutefois livrer le moindre indice sur le fond des discussions. Les échanges à huis clos avec leurs équipes respectives ont ensuite duré environ une heure et demie, avant de se poursuivre de manière moins formelle lors d'un déjeuner de travail.

Les deux dirigeants ont ensuite signé un document qualifié de « global » par le locataire de la Maison Blanche et d'« historique » par le leader nord-coréen.

Avant d'apposer sa signature sur le document, Kim Jong-un a pris quelques secondes pour saluer la nouvelle ère qui commence entre les deux pays, insistant sur la nécessité « d'abandonner le passé ». Donald Trump a, lui, indiqué s'attendre à voir le processus de dénucléarisation débiter « très très rapidement », sans fournir de précision sur un éventuel calendrier.

Autres sommets en vue ?

Le texte réaffirme en effet l'engagement du dirigeant nord-coréen pour une « dénucléarisation complète de la péninsule coréenne ». Les Etats-Unis ont compris, au fil de leurs négociations, que le régime nord-coréen ne pourrait accepter de s'engager dans une dénucléarisation « complète, irréversible, vérifiable et immédiate » de son arsenal, comme ils l'avaient initialement réclamé.

En échange de cette concession sémantique, qui n'engage aucunement la dictature, « le président Trump s'est engagé à fournir des garanties de sécurité » à la Corée du Nord, dit le texte sans plus de précisions.

Le document annonce la tenue de négociations qui seront conduites par le secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, et par un responsable nord-coréen pour fixer les détails de cette nouvelle collaboration qui doit promouvoir la paix dans la région.

Les deux pays auraient déjà évoqué l'organisation d'autres sommets et une visite de Donald Trump à Pyongyang aurait même été suggérée. « Nous allons nous rencontrer souvent », a affirmé le président américain, qui se dit prêt également à inviter le leader nord-coréen Kim Jong- un pour une première visite à la Maison Blanche.

Vidéo : <https://www.lesechos.fr/monde/asia-pacifique/0301808707780-apres-une-poignee-de-main-historique-trump-et-kim-entament-une-perilleuse-negociation-sur-le-desarmement-de-la-coree-2183243.php>

Yann Rousseau

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

